

ECO-FRIENDLY RODENT CONTROL METHOD

rev. 00 15/04/2020

# Material Safety Data Sheet EKOFIX 100-b

Reg. CE 1907/2006+smi, Allegato II

# 1) Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

# 1.1 Identificateur de produit:

EKOFIX 100-b

# 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Deodorizing liquid for professional use

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

### Responsable de la formulation

APICE srl - Z. Ind.le Saletti. Via Venezia 16 - 66041 Atessa (CH) tel. 0872.889125 fax 0872.888023

### Responsable de la mise sur le marché:

EKOMMERCE srl - Z. Ind.le Saletti. Via Venezia 18 - 66041 Atessa (CH) tel.0872.888058 - fax 0872.888056

### Responsable de la compilation des MSDS:

apiceonline@apiceonline.it

# 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Pour de plus amples informations, veuillez contacter num. 0872.888058 (Lun-Ven h 9.00-13.00 / 14.00-18.00)

# 2) Identification des dangers

# 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit est classé dangereux selon les directives de l'UE 1272/2008 (CLP) + ATP. Le produit nécessite une fiche signalétique conforme selon le règlement 1907/2006 + annexe II SMI. Classification conforme au règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) + ATP



FLAM. LIQ. 3 – ATTENTION (WNG)



**EYE IRRIT. 2 – ATTENTION (WNG)** 



STOT SE 3 – ATTENTION (WNG)



SKIN IRRIT. 2 – ATTENTION (WNG)

Identification des dangers:

H226; H315; H319; H336.

Toute information complémentaire concernant les risques pour la santé et / ou l'environnement, peut être trouvée dans les articles 11 et 12. Le texte complet du danger (H) et les précautions (P), est cotée sur l'article 16.

# 2.2 Éléments d'étiquetage

Critères du règlement CE 1272/2008 (CLP) et de l'ATP

Symboles:





Avertissements : **ATTENTION (WNG)** Mention de danger (Phrases H):

H226; H315; H319; H336.

Conseil de prudence (Phrases P):

P101; P103; P210; P240; p241; P242; P243; P261; P262; P264; P270; P280; P303+P361+P353; P304+P340+P312

P337+P313; P305+P351+338; P370+P378; P4003+P233 P403+P235; P501.



ECO-FRIENDLY RODENT CONTROL METHOD

rev. 00 15/04/2020

# 2.3 Autres dangers

Ce produit ne contient aucun composant classé comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) tel que défini par le règlement CE n ° 1907/2006.

# 3) Composition/informations sur les composants

# 3.1 Mélanges

Substances dangereuses, conformément à la directive No. 1272/2008 + ATP:

SUBSTANCE	CAS	EINECS	PHRASES DE RISQUE	PRÉCAUTION	SYMBOLES	%	SUBSTANCE
ISOBUTANOL	78-83-1	201-148- 0	Flam. Liq. 3 STOT SE 3 Skin Irrit. 2 Eye Dam. 1 STOT SE 3	H226 H335 H315 H318 H336	P210 302+352 P304+340 P305+351+338	GHS02 GHS05 GHS07 Dgr	80-84%
BENZALDEYDE	100-52-7	202-860- 4	Acute Tox. 4	H302	P262	GHS07 Wng	<1%
COLORATION VERT	/	/	Non dangereux selon le règlement de l'UE.				0,00005%
HUILE DE VASELINE	8012-95-1	232-834- 2	Non dangereux selon le règlement de l'UE.				15-20%

Toute information supplémentaire concernant les risques pour la santé et / ou l'environnement, peut être trouvée dans les articles 11 et 12. Le texte complet de danger (H) et précautions (P), est cotée sur l'article 16.

# 4) Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux: Enlever les verres de contact; laver immédiatement et abondamment avec de l'eau pendant plusieurs minutes en maintenant les paupières ouvertes. Si nécessaire, consulter un médecin montrant cette fiche de données de sécurité.

Contact avec la peau: laver à l'eau et au savon. Couvrir la peau irritée avec un émollient. Consulter un médecin en cas d'irritation montrant cette fiche de données de sécurité.

**Inhalation:** Déplacer la personne blessée à l'air frais; Aérer la zone; En cas de symptômes, consultez votre médecin montrant cette fiche de données de sécurité

Ingestion: Ne pas faire vomir et donner beaucoup d'eau; le maintien au repos des blessés et appeler un médecin montrant cette fiche de données de sécurité

# 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pour plus d'informations sur les signes et symptômes de l'exposition Voir la section 11.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de doute ou si les symptômes de malaise persistent, consulter un médecin. Suivez les instructions du médecin montrant cette fiche de données de sécurité.

# 5) Mesures de lutte contre l'incendie

Le produit est inflammable; la section ci-dessous donne une indication de tout feu immédiat, généré par le produit ou fermé à elle.

### 5.1 Moyens d'extinction

**Adapté:** En cas d'incendie, vous devriez utiliser de la mousse, une poudre chimique, chimique, CO2. Pour les fuites et les déversements de produits qui ne sont pas incendiés, l'eau nébulisée peut être utilisée pour disperser les vapeurs inflammables et protéger les personnes chargées de bloquer la fuite.

Inadéquats: L'eau peut ne pas être efficace pour éteindre l'incendie. L'eau peut être utilisée pour refroidir les conteneurs et les surfaces exposées.





### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut être libéré: monoxyde de carbone (CO) ou du dioxyde de carbone (CO2) o fumées irritantes.

# 5.3 Conseils aux pompiers

Utiliser des protections pour les voies respiratoires, casque de sécurité et des vêtements de protection.

Pour fuites et déversements pas pris feu, l'eau nébulisée peut être utilisée pour disperser les vapeurs inflammables et protéger les personnes impliquées.

Apportez un appareil respiratoire.

### 6) Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

# 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes: Eloignez-vous de la zone entourant le déversement ou de rejet.

Porter des vêtements de protection. Non fumeur

Pour les secouristes: Porter des vêtements de protection. Eliminer toutes les flammes libres et les sources possibles d'inflammation. Assurer une ventilation adéquate. Ne pas fumer. Si nécessaire, consulter un expert.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Limiter les fuites avec de la terre ou du sable.

En cas de déversement, couvrir les points d'entrée dans les égouts et construire des digues pour empêcher l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau, la préparation.

Si le produit est déversé dans un cours d'eau, dans le système de drainage ou a contaminé le sol ou la végétation, avertir les autorités compétentes.

Reportez-vous à l'énoncé de l'environnement local / national / européen.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Si possible, utilisez une pompe à vide pour recueillir, comme une alternative pour endiguer la propagation de pertes avec un matériau absorbant inerte. Recueillir la majorité de la matière restante et le dépôt pour l'élimination. Éliminer le reste à l'aide de jets d'eau si il n'y a pas de contre-indications. Assurer une ventilation adéquate de la zone touchée par la perte. Ne pas manipuler les récipients et / ou déversement endommagés. L'élimination des matériaux contaminés doit être en conformité avec les dispositions de l'article 13.

### 6.4 Référence à d'autres sections

Reportez-vous à l'article 8 et de l'article 13 pour toute information complémentaire.

# 7) Manipulation et stockage

# 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact et l'inhalation des vapeurs.

Reportez-vous à la section 8 pour instruction.

Ne pas manger, boire et fumer dans les aires de travail; se laver les mains après utilisation; Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans les zones où la nourriture est consommée.

Tenir loin des flammes nues, d'étincelles et de sources de chaleur. Éviter l'exposition directe au soleil. Eviter la génération de vapeurs / le brouillard; Ne pas fumer, allumettes ou des briquets utilisation. Les vapeurs peuvent enflammer avec des explosions, il est donc nécessaire d'éviter l'accumulation en laissant les fenêtres et les portes ouvertes et en assurant une bonne ventilation. Sans une ventilation appropriée, les vapeurs peuvent s'accumuler au sol et allumer à distance, en cas d'amorçage, avec le risque de retour de flamme. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. La forte agitation, et le défilement fluide vigoureuse dans les tuyaux et les appareillages peuvent provoquer la formation et l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter le risque d'incendie et d'explosion, ne jamais utiliser d'air comprimé lors du déplacement. Ouvrir les récipients avec précaution, parce qu'ils peuvent être sous pression. Éviter la dispersion de l'environnement.

# 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans des locaux ventilés; Garder dans le conteneur d'origine hermétiquement fermé. Ne pas stocker dans ouverte ou non marqués. Garder les contenants debout et en toute sécurité en évitant la possibilité de chutes ou collisions. Tenir loin des flammes nues, d'étincelles et de sources de chaleur. Éviter l'exposition directe au soleil. Matériaux et revêtements considérés comme propres à ce produit sont: acier inoxydable, polyéthylène (PE), ABS (styrène acrylonitrile butadiène).

# 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)





Désodorisation liquide pour un usage professionnel dans les machines Ekomille, avec addition d'eau.

# 8) Contrôles de l'exposition/protection individuelle

# Paramètres de contrôle

### **VALEURS LIMITES POUR L'EMPLOI:**

**GBR** United Kingdom EH40/2005 Workplace exposure limits TLV-ACGIH **ACGIH 2018** 

ISOBUTYL ALCOHOL

Threshold Limit Values

State TWA/8h STEL/15min Туре

Mg/m3 ppm mg/m3 ppm WEL **GBR** 154 50 231 75

TLV-ACGIH 152 50

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

Indication de protection: Utiliser le produit selon les bonnes pratiques de travail.

Yeux Équipement de protection individuelle / du visage: recommandé l'utilisation de lunettes de sécurité (EN 166). Protection respiratoire: Si la valeur seuil (par exemple TLV-TWA) de la substance ou d'une ou plusieurs des substances présentes dans le produit est dépassée, il est conseillé de porter un masque filtrant de type A dont la classe (1, 2 ou 3) doit être choisis en fonction de la concentration limite d'utilisation. (Réf. Norm en 14387) En cas de présence de gaz ou vapeurs de nature différente et / ou de gaz ou vapeurs avec particules (aérosols, fumées, brouillards, etc.), des filtres combinés doivent être fournis.

Protection des mains: porter des gants de sécurité (AQL 1,5) ou des gants pour la protection contre les agents chimiques (EN 374).

Risgues thermiques: Aucune information disponible.

Utilisez des vêtements et des chaussures de travail appropriés.

# 9) Propriétés physiques et chimiques

### Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

forme: liquide

Couleur: couleur verte

Odeur: Alcool caractéristique d'amande non-allergène

Seuil de l'odeur: non défini Neutre ph: Point de fusion / point de congélation: <-10°C Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition: 108°C

Point d'inflammabilité: > 31C0 <=60C° Taux d'évaporation: non défini Inflammabilité (solide, gaz): non pertinent

Supérieures / inférieures d'inflammabilité ou non pertinent

d'explosion:

Pression de vapeur: non défini Densité de vapeur: > 1 (air = 1)Densité relative: 0.80 La température d'auto-inflammation: 425°

Température de décomposition: non pertinent non défini viscosité: Propriétés explosives: non pertinent Propriétés oxydantes: non pertinent

#### **Autres informations** 92

solubilité complète dans l'eau

# 10) STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### 10.1 RÉACTIVITÉ

Il n'y a pas de danger particulier de réaction avec d'autres substances dans les conditions normales d'utilisation.



EKO System

ECO-FRIENDLY
RODENT CONTROL
METHOD

rev. 00 15/04/2020

### 10.2 STABILITÉ CHIMIQUE

Produit stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

# 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

### 10.4 Conditions à éviter

Éviter la surchauffe. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques. Eviter toutes les sources d'ignition.

# 10.5 Matières incompatibles

Données non disponibles.

# 10.6 Produits de décomposition dangereux

Lorsqu'il est chauffé ou en cas d'incendie peut libérer des gaz et des vapeurs qui sont dangereux pour la santé.

# 11) INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

En l'absence de données toxicologiques expérimentales sur le produit lui-même, les risques potentiels pour la santé du produit ont été évalués sur la base des propriétés des substances contenues, selon les critères établis par la législation de référence pour la classification. Considérez donc la concentration des substances dangereuses uniques éventuellement mentionnées dans la sect. 3, pour évaluer les effets toxicologiques résultant de l'exposition au produit.

# 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Métabolisme, cinétique, mécanisme d'action et autres informations non disponibles

Informations sur les voies d'exposition probables Informations non disponibles

Effets différés et immédiats et effets chroniques d'une exposition à court et à long terme Information non disponible

Effets interactifs Information non disponible

### Toxicité aiguë:

CL50 (Inhalation) du mélange: Non classé (aucun composant pertinent)

DL50 (Orale) du mélange: Non classé (aucun composant pertinent)

DL50 (cutanée) du mélange: Non classé (aucun composant pertinent)

# **ALCOOL ISOBUTYLIQUE**

DL50 (orale) 2460 mg / kg Rat

DL50 (cutanée) 2460 mg / kg lapin

CL50 (Inhalation) 19,2 mg/I/4h Rat

CORROSION CUTANÉE / IRRITATION CUTANÉE Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

LÉSIONS OCULAIRES GRAVES / IRRITATION OCULAIRE Provoque des lésions oculaires graves

SENSIBILITÉ RESPIRATOIRE OU CUTANÉE Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

**MUTAGÉNICITÉ DES CELLULES GERMINALES** Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

CANCÉROGÉNICITÉ Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR LES ORGANES CIBLES (STOT) - EXPOSITION UNIQUE Peut provoquer somnolence ou vertiges

TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR LES ORGANES CIBLES (STOT) - EXPOSITION RÉPÉTÉE Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger

DANGER D'ASPIRATION Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger



EKO System

ECO-FRIENDLY
RODENT CONTROL
METHOD

rev. 00 15/04/2020

### 12) INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Utiliser le produit selon les bonnes pratiques de travail, éviter le rejet dans l'environnement.

### 12.1 Toxicité

Le poisson CL50 (96 heures) Minimum: 4200 mg / I Maximum: 11 100 mg / I Médiane: 9640 mg / I

Crustacés CL50 (48 heures) Minimum: 1400 mg / I Maximale: 1400 mg / I Médian: 1400 mg / I

# 12.2 Persistance et dégradabilité

Facilement biodégradable.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

ALCOOL ISOBUTYLIQUE coefficient de partage: n-octanol / eau. 1

Coefficient 2-propanol: n-octanol / eau. 0,05

# 12.4 Mobilité dans le sol

ALCOOL ISOBUTYLIQUE coefficient de partage: sol / eau 0,31

# 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit ne contient pas de substances persistantes, bioaccumulables et toxiques (PBT) ou très persistantes et très bioaccumulables (vPvB) selon Reg. 1907/2006.

# 12.6 Autres effets néfastes

Aucune autre information sont disponibles.

# 13) Considérations relatives à l'élimination

# 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit d'occasion: Ne pas rejeter dans les égouts et / ou les voies navigables;

Le respect de la législation communautaire en vigueur (directive 2008/98 / CE), la législation nationale (D. Lgs. No. 152/06, tel que modifié) et en conformité avec la gestion des déchets local.

Emballage: Conservez la législation communautaire existante (directive 2008/98 / CE), la législation nationale (D. Lgs pas 152/06, tel que modifié.) Et en conformité avec la gestion des déchets local.

# 14) Informations relatives au transport

# Transport routier et ferroviaire - ADR / RID:

Classe de danger: 3
Nombre de Kemler: 30

Numéro ONU: UN 1987 – n.s.a. Alcools. (Mélange d'alcools)

Sujet Code de classification: F1
Groupe d'emballage: III
Dangers environnementaux: NO

Conformément à l'Accord sur le transport des marchandises dangereuses (ADR) par transport routier peuvent être exemptés des dispositions ADR.

# Le transport maritime - IMDG:

Classe IMDG 3

Numèro ONU: UN 1987 – n.s.a. Alcools. (Mélange d'alcools)



ECO-FRIENDLY RODENT CONTROL METHOD

rev. 00 15/04/2020

Label 3
Groupe d'emballage: III
Marine pollution NO

# Le transport par avion - ICAO/IATA et IATA-DGR:

Classe ICAO/IATA 3

Numèro ONU/ID UN 1987 – n.s.a. Alcools. (Mélange d'alcools)

Label 3
Groupe d'emballage: III
Dangers environnementaux: NO

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL et au recueil IBC: information non pertinente.

# 15) Informations réglementaires

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et

d'environnement					
Règlement CE 1907/06	Règlement concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 et la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 76/769/CEE et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE.				
Règlement CE 1272/08 (CLP)	Renvoyée à la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CEE, et modifiant le règlement (CE) n ° 1907/2006.				
Règlement CE 453/10	modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques (REACH)				
Règlement CE 830/15	modifiant le règlement (CE) n ° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques (REACH)				
Directive 67/548/EEC + ATP	Directive du Conseil concernant le rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses (abrogé)				
Directive 1999/45/EEC +ATP	concernant le rapprochement des dispositions administratives des États membres législatives, réglementaires et relatives à la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses (abrogé)				
Directive 2008/98/EEC	relative aux déchets et abrogeant certaines directives				
Règlement 1357/14	remplaçant l'annexe II de la directive 2008/98 / CE du Parlement européen et du Conseil relative aux déchets et abrogeant certaines directives				
D.Lgs 152/06 +smi	Les réglementations environnementales				
DLgs 81/08 +smi	La mise en œuvre de l'article 1 de la loi Août 3, 2007, n. 123, concernant la protection de la santé et la sécurité au travail.  Les travailleurs exposés à des substances et mélanges dangereux doivent subir surveillance de la santé conformément à l'art. 41 du décret législatif no. 81/08 à moins que le risque a été évalué pertinent, conformément à l'art. 224 co. 2.				
ADR	"Accord europeen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route"				

# 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

"International Maritime Dangerous Goods Code"

**IMDG** 





Le fournisseur n'a pas procédé à une évaluation de la sécurité chimique.

# 16) Autres informations

Liste des abréviations:

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses

IATA: Association internationale du transport aérien OACI: Organisation de l'aviation civile internationale

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes

CAS: Chemical Abstracts Service (division de l'American Chemical Society)

LC50: Concentration létale, 50 pour cent

LD50: Dose létale 50 pour cent

ATP: adaptation au progrès technique

CLP: Classification, étiquetage et emballage PBT: persistantes, bioaccumulables et toxiques

vPvB: très persistante et très bioaccumulable

DSP: DIRETTIVA Sostanze pericolose (substances dangereuses) DPP: Direttiva preparati pericolosi (directive Mélange dangereux)

TLV: Valeur limite de seuil

TLV-TWA: Valeur limite de seuil - moyenne pondérée dans le temps TLV-STEL: valeur limite de seuil - limite d'exposition de courte durée

Indices biologiques d'exposition (indiqué par l'ACGIH)

Equivalent LBE limite biologique

DFG Deutsche Forschungsgemeinschaft

BAT: tolérable au niveau biologique (indiqué par DFG) CMR: cancérogènes, mutagènes, toxiques reproduction

# Liste des symboles utilisés dans les sections 2 et 3

FLAMM. LIQ. liquide inflammable EYE IRRIT. irritant pour les yeux

STOT SE Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

SKIN IRRIT. Irritant pour la peau
EYE DAM. oculaires graves
ACUTE TOX. toxicité aiquë

### Liste des mentions de danger et les conseils de prudence utilisées aux sections 2 et 3

# Mentions de danger (H)

Liquide et vapeurs inflammables. H226 H319 Provoque une sévére irritation des yeux. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. Liquide et vapeurs très inflammables. H225 H315 Provoque une irritation cutanée Provoque une sévére irritation des yeux. H319 H335 Peut irriter les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. Provoque des lésions oculaires graves. H318

### Conseil de prudence (Phrases P)

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.

P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du

visage

P303+P361+P353 EN ČAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements

contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où

elle peut confortablement respirer.





P305+P351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer

P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

En cas d'incendie: utiliser pulvérisation d'eau, dioxyde de carbone (CO2), mousse pour l'extinction P370+P378

P403+P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Éliminer le contenu conformément à la législation locale/nationale/internazionale/régionale. P501 Éviter tout contact avec l'eau, à cause du risque de réaction violente et d'inflammation spontanée. P233

Toxicité aiguë - inhalation, la toxicité de certains organes cibles - exposition unique; irritation des voies respiratoires, la toxicité de l'organe cible - exposition unique; narcose: Maintenir le récipient

hermétiquement fermé lorsque le produit est volatil de manière à générer une atmosphère dangereuse.

P264 Se laver soigneusement les mains après utilisation

P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P304+340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où

elle peut confortablement respirer.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Cette information est basée sur nos connaissances actuelles, ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne seront pas établir une relation contractuelle légale. Ces informations sont fiables et valides que pour le produit en tant que telle à laquelle ils se rapportent, et ne sont pas valables pour le dérivé éventuelle, dans laquelle la substance sera utilisée. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier l'exhaustivité et la pertinence des informations en relation avec l'utilisation de la substance.

Il ne devrait pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit. L'utilisation de ce produit ne tombe pas sous le contrôle direct de la société APICE Srl, les utilisateurs doivent respecter, sous leur propre responsabilité, les lois et les dispositions existantes en matière d'hygiène et de sécurité. Ne pas assumer la responsabilité de l'utilisation inappropriée. Fournir une formation adéquate au personnel impliqué dans l'opération de produits chimiques.

Cette fiche de données de sécurité (FDS), rev. 00 du 15/04/2020 Remplace toutes précédente:

**REV** 

15/04/2020 00